

DIU PRISE EN CHARGE ET TRAITEMENT DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	70 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Ce DIU a pour objectif de développer les compétences dans la prise en charge pluridisciplinaire, souvent complexe, des maladies neuromusculaires, en adaptant cette prise en charge en fonction du type de pathologie.

Les cours seront orientés vers les aspects pratiques de la prise en charge des patients et aborderont la prise en charge de l'ensemble des complications susceptibles de survenir au cours de l'évolution des maladies neuromusculaires : complications locomotrices, orthopédiques, cardiaques, respiratoires, digestives, nutritionnelles, urologiques, psychologiques. Les aspects associatifs, sociétaux et éthiques seront également traités.

Compétences développées

Former les médecins et les soignants aux différents aspects de la prise en charge des patients enfants ou adultes atteints de maladies neuromusculaires.

Publics visés :

Ce DIU s'adresse aux médecins, ergothérapeutes, IDE, kinésithérapeutes mais également aux accompagnants médico-sociaux, référents parcours santé ou internes DES de spécialité.

Conditions d'admission

Le responsable de l'enseignement évalue la recevabilité des candidatures, lors de l'étude des dossiers qui doivent comprendre une lettre de motivation, un cv et les copie des diplômes.

Nombre d'inscrits souhaités : 15 stagiaires par université.

Candidatures :

Vous devez déposer un dossier via l'application de candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

Période d'ouverture de la plateforme e-candidat : **Du 01/05/2024 au 31/10/2024**

Période d'étude des candidatures : **jusqu'au 31/10/2024**

> accéder à la plateforme e-candidat

Formation(s) requise(s)

Sont admis à s'inscrire les professionnels ayant un DE de docteur en médecine, d'infirmière, de kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de psychologue ou d'assistante sociale. Le DIU est également proposé aux étudiants en troisième cycle d'études médicales.

Inscription

Une fois votre dossier accepté sur e-candidat et après confirmation de votre candidature, la procédure d'inscription vous sera envoyée par mail. Vous pourrez alors vous inscrire en ligne et déposer les pièces justificatives demandées, avant le début de la formation.

Montant des frais de formation pour l'année 2024-2025:

- Reprise d'études financée (FC) : 1400€
- Reprise d'études non financée (FC) : 1250€
- Formation initiale (étudiants de troisième cycle): 700€

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI):

243 € pour l'année universitaire 2023-2024 fixés annuellement par arrêté ministériel en juillet de chaque année.

Inscription suite

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.

Si votre formation est prise en charge par votre employeur, il faudra indiquer paiement différé. Les DNI lui seront alors facturés.

Toute inscription administrative doit être complète, un mois avant la date du début des cours.

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement **votre numéro étudiant**.

Contenu de la formation

Période de la formation : De novembre de l'année N à juin de l'année N+1

Durée de la formation : 1 an

L'enseignement théorique de la formation comporte 5 modules thématiques de 2 jours chacun, permettant d'

aborder l'ensemble des complications observées chez les patients atteints de maladies neuromusculaires, ainsi que les aspects psychologiques et sociaux.

Contrôle de connaissances

L'évaluation du DIU comporte :

- Un examen écrit,
- La rédaction d'un mémoire (le sujet du mémoire sera donné au début de l'année universitaire, en adéquation avec l'activité professionnelle du candidat),
- La soutenance orale de ce mémoire.

Le diplôme est obtenu sous deux conditions:

- 1- Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20,
- 2- A la présence obligatoire à toutes les sessions, à l'examen écrit et à la rédaction du mémoire et de sa soutenance.

Perspectives professionnelles

Cette formation s'inscrit dans le contexte du développement croissant de la prise en charge multidisciplinaire des patients atteints de maladies neuromusculaires au sein des centres de références neuromusculaires labellisés par le Ministère de la santé.

Compte-tenu de l'accroissement des cohortes de patients et de l'allongement de leur espérance de vie grâce aux progrès de la prise en charge, de plus en plus de professionnels de santé vont devoir être formés à la prise en charge des multiples complications susceptibles de survenir au cours de l'évolution de ces maladies.

Adresses et coordonnées

Coordinateur du DIU :

Professeur Guillaume NICOLAS

Service de Neurologie, Hôpital Raymond Poincaré, AP-HP, Garches

Tél: 01 71 14 49 29

guillaume.nicolas@aphp.fr

Co-Responsables du diplôme :

Professeur Pascal LAFORÊT

Service de Neurologie, Hôpital Raymond Poincaré, AP-HP, Garches

Tél: 01 71 14 49 02

pascal.laforet@aphp.fr

Professeur Vincent TIFFREAU

Service de Neurologie, CHU de Lille

Tél: 03 20 44 58 08 (secrétariat)

vincent.tiffreau@univ-lille.fr

Pour toute question concernant les candidatures, le contenu des enseignements, le planning de formation et les dates, les lieux de formation, les examens, contacter le secretariat de Neurologie : secretariat.neurologie@aphp.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, contactez : philippe.canes@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement **votre numéro étudiant**.